

# Titre de la communication

Prénom et Nom de l'auteur

*Institution, laboratoire*

*Adresse institution*

*eMail*

Prénom et Nom du second auteur, s'il y a lieu

*Institution*

*Adresse institution*

*eMail*

## Résumé

*Le résumé de la communication ne doit pas excéder 1 500 caractères, espaces et ponctuations inclus.*

**Mots-clés : cinq mots-clés au maximum**

***Titre 1***

***Titre 2***

***Titre 3***

La rédaction de votre communication doit être faite avec soin en respectant le modèle joint.

La présentation des tableaux se fait en utilisant le modèle ci-dessous.

Évitez les tableaux trop complexes (plus de 6 colonnes et plus de 10 lignes).

Évitez les tableaux qui font apparaître des textes longs

Les titres des colonnes sont centrés, les titres des lignes sont alignés à gauche, les données textuelles sont centrées, les données numériques sont alignées à droite.

*Tableau 1 : la légende est avant le tableau et numérotée*

	Colonne 1	Colonne 2	Total
Ligne 1	Donnée 11	Donnée 12	Donnée 11 + 12
Ligne 2	Donnée 21	Donnée 22	Donnée 21 + 22
Total	Donnée 11 + 21	Donnée 12 + 22	Donnée 11+12+21+22

En ce qui concerne les figures, elles doivent être jointes dans des fichiers séparés à un format standard : .jpg, .png, .tif, .gif. N'utilisez pas un autre format pour vos figures et surtout pas le format .bmp

Toutes vos figures sont légendées. La légende est après la figure.



Figure 1 : la légende est après la figure et numérotée

Les références bibliographiques doivent être à la norme APA. Elles sont citées dans le texte sous la forme suivante (Martin, 2012) ou encore (Dupond & Dupont, 2013) ou encore (Blanche-Neige & Al, 2011).

Lorsque l'on cite plusieurs références, c'est sous la forme (Cendrillon, 2007 ; Martin, 2009 ; Blanche-Neige & Al, 2005).

On peut également utiliser la forme suivante. White-Snow (2008) montre dans ces travaux que la neige est blanche.

Lorsqu'on emprunte une citation à un auteur, elle doit être repérée entre guillemets et en italique. Si la citation est limitée à quelques mots, elle est incluse « *directement dans le texte comme cela* » (Cendrillon, 2009).

Lorsque celle-ci est plus longue, elle est introduite de la façon suivante. Dupond & Dupont (2007) formulent l'hypothèse suivante :

*« Il est assez simple de rédiger un texte pour une publication scientifique qui répond aux normes scientifiques internationales. Il faut utiliser le modèle fourni par l'éditeur et écrire de manière simple, avec des phrases claires, construites, pas trop longues... »*

Les références bibliographiques sont citées intégralement dans le dernier chapitre de la communication, par ordre alphabétique et lorsqu'un auteur est cité plusieurs fois par ordre chronologique.

### ***Références bibliographiques***

- Blanche-Neige, M., Prof, N., Grincheux, G., Timide, T., & Sorcière, S. (2011, 20-21 juillet). La pomme dans la mythologie judéo-chrétienne. *Paper presented at the 112<sup>e</sup> conférence internationale des héros de Walt Disney*. In Actes du colloque (pp. 2323-2378). Disneyland Paris.
- Dupond, D., & Dupont, T. (2007). Le rôle des policiers dans les aventures de Tintin. In T. Tintin (Eds.), *Au pays des sciences* (pp. 72-121). Bruxelles: Casterman.
- Dupond, D., & Dupont, T. (2013). *Réflexions sur l'ambiguïté de la dualité*. Bruxelles: Casterman.
- Martin, P. (2012). Activités ordinaires d'un enseignant en classe. *Revue de didactique des activités ordinaires*, 7(3), 123-157.